



Section Arbres et Arbustes d'Ornement (AAO)

19 – 20 octobre 2010 :

Deux jours entre Berry et Bourgogne :

un jardin et trois arboretum

Mardi 19 octobre

7 h 30: Rendez-vous pour un départ en car de la Place Denfert Rochereau

Visite du Jardin des Dentelles à Amilly (45)

Ce jardin est un jardin de sous bois, né d'une passion des propriétaires pour les belles plantes, souvent d'origine lointaine, mais toujours rustiques sous nos climats.

(hydrangéas, acers...)

Déjeuner à Herry (Cher) à La Ferme des Barreaux.

Après midi : visite de l'arboretum Adeline.

Cet arboretum est l'aboutissement de la passion pour les plantes qui a animé Gérard et Claudie Adeline pendant les 50 ans qu'ils ont passés à réunir de très nombreuses variétés de végétaux dans leur « Pépinière de collection » (5 ha et plus de 850 sujets).

L'objectif de cet arboretum scientifique est la sauvegarde de tous ces végétaux rares et de leurs collections nationales de Ginko biloba, de Liquidambar et de Tilia. L'intérêt de cette collection réside dans la grande diversité des végétaux présentés. La relative jeunesse de la plantation permet d'apprécier de plus près ce qui différencie chaque genre et espèce.

Nuit et dîner à l'hôtel Kyriad à Moulins (03)

Mercredi 20 octobre

Matin : Visite de l'Arboretum de Balaine à Varennes sur Allier (03)

Créé par Aglaé Adamson en 1804, ce parc à l'anglaise est le plus ancien parc botanique et floral privé de France. Depuis 200 ans, le parc de 20 ha rassemble 2 500 variétés de conifères et de feuillus qui évoquent la forêt primitive des montagnes du sud de la Chine.

Déjeuner à Cosne-sur-Loire.

Après midi : Visite de l'Arboretum des Barres à Nogent sur Vernisson (45) L'arboretum comprend trois ensembles de collections d'arbres et arbustes réparties sur 35 hectares. Il est intégré au domaine des barres, vaste ensemble forestier de près de 300 hectares. Il rassemble plus de 2 700 espèces, avec près de 8 000 sujets.



Les collections géographiques constituent le premier ensemble, au sud-ouest de l'arboretum : la collection nord-américaine, datant de 1873 et la collection asiatique, plus récente. Les collections systématiques, au nord, sont organisées selon la classification des espèces. Elles datent de 1894. La collection ornementale permet d'observer de nombreuses espèces aux formes particulières. Elle date de 1941 et est située au sud-est du parc.

Retour Denfert Rochereau dans la soirée vers 19h.

Prix

Tout compris (transport en autocar, 1 nuit d'hôtel, 1 dîner, deux déjeuners, entrées et visites guidées des parcs et jardins, pourboires)	180 €
Supplément pour chambre individuelle	20 €

Renseignements : SNHF 84, rue de Grenelle 75007 – PARIS

Tél : 01 44 39 78 78 – Site : www.snhf.org

Inscriptions réservées aux adhérents SNHF

Renseignements divers

Information pratique : chaque visite d'arboretum suppose une marche d'environ 2 heures. Prévoir des chaussures adaptées.

Conditions de participation : l'assurance responsabilité civile de la SNHF ne couvre que ses propres membres conformément à l'agrément tourisme (n° AG.075.095.0047) qu'elle a reçu. Tous les participants au voyage, y compris les accompagnateurs quels qu'ils soient, doivent être individuellement membres de la SNHF ou d'une société adhérente à celle-ci, si cette société est elle-même couverte par une assurance responsabilité civile. Chaque participant doit être à jour de sa cotisation.

Inscriptions : ne seront prises en compte que les inscriptions accompagnées des règlements correspondants ; le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées au fur et à mesure de leur arrivée au secrétariat.

Clôture des inscriptions : dès que toutes les places seront attribuées et, au plus tard le 15 septembre 2010. L'excursion n'aura lieu qu'avec un nombre suffisant d'inscrits. Nous vous informerons aussitôt en cas d'annulation.

Un accusé de réception de votre inscription vous sera adressé, avec des indications complémentaires s'il y a lieu.

Tout désistement donnera lieu à une retenue de 10 % du prix du voyage, pour frais de dossier. Les annulations après le 1er octobre 2010 ne pourront ouvrir le droit au remboursement des 90 % restant que si des remplaçants sont trouvés.

Important : pour nous aider dans l'organisation du voyage aux fins de prendre des réservations définitives auprès des prestataires, inscrivez-vous le plus tôt possible.

